

Formation

« Gestion de la santé et la sécurité au travail : législation, conseils, aides, présentation d'outils ... »

Durée préconisée : Module de 2 heures.

Public : travailleurs francophones des secteurs verts.

Prérequis : aucun.

Participants : 10 à 20.

Infrastructures nécessaires : salle avec tables et chaises, possibilité de projection. Nos locaux situés à Fleurus peuvent être mis à disposition.

Intervenant : formateur de PreventAgri.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes généraux de la prévention (éviter les risques, les supprimer ou les réduire à la source, préférer les mesures de protection collectives aux individuelles, veiller à la formation et l'information des travailleurs...)
- Comprendre les différents droits et obligations auxquels les futurs professionnels seront soumis lors de leur travail
- Savoir trouver les personnes ressources

Programme proposé

- Introduction statistique des accidents
- Présentation et définitions des mots clés relatifs aux notions de prévention (code du bien-être au travail, accident, incident, risque et danger..)
- Présentation des acteurs de la sécurité
- Comprendre l'intérêt de la mise en place de mesures de prévention
- Comprendre les obligations des employeurs et des travailleurs en matière de sécurité
- Présentation des catégories spécifiques de travailleurs
- Présentation d'outils pour la gestion des risques en entreprise (ouvrages de références, documents modulables ou prêts à l'emploi, fiches techniques...)
- Présentation des principes de l'analyse de risques
- Qu'est-ce qu'un système dynamique de gestion des risques et comment le mettre en place au sein de l'entreprise ?

Une restitution conclut les échanges.

» SOMMAIRE	
01	Contacts administratifs et gestion de la prévention Coordonnées des conseillers en prévention, SEPP, SECT, assurances, médecine du travail, secourisme, règlement d'ordre intérieur, contrats...
02	Analyse de risques et mesures de prévention Rapports, plan de prévention quinquennal et plan de prévention annuel...
03	Gestion du personnel et intervenants extérieurs Coordonnées, contrats et/ou chartes, permis feu, accueil de nouveaux travailleurs...
04	Accidents et 1er secours Déclarations d'accidents, registre des premiers soins, incident ou accident, procédure d'urgence, composition de la troupe de secours...
05	Équipement de Protection Individuelle Recensement, dates d'achat, fréquence de l'entretien...
06	Matériel Recensement, certificats de conformité des machines, dates d'entretien, fiches...

PROCÉDURE EN CAS D'URGENCE	
Personne responsable à contacter en cas d'urgence (Nom et numéro) :	
Secouriste(s) (Nom et numéro) :	
 Service de secours 112	Apport d'urgence pour : Ambulance, Service incendie.
 Police fédérale 101	En cas de besoin rapide d'aide policière.
 Centre antipollution 070/ 245.245	Vous connaissez le produit et la personne est consciente : appelez le centre antipollution. Dans tous les autres cas, appelez directement le 112.
 Localisation de la boîte de secours :	

